



**Compte rendu de la commission Projet Associatif
Réunion n°13 du 12 juillet 2017
à Réaumont**

LE PIC VERT

1. Présents

Martial Botton, Odile Hintzy, Dominique Venturini, Karin Vinson

2. Synthèse des discussions

Synthèse globale de l'audit

Suite à la dernière réunion, Doumé a repris les différents textes proposés par les participants et les a organisés par enjeu. Il a également rédigé une introduction pour expliquer la démarche et il propose d'ajouter, pour chaque enjeu, des points faibles et des points forts. Cinq annexes sont également proposées pour donner des indications quantitatives des évolutions du Pic Vert.

Ces documents ont été transmis aux membres de la commission pour relecture avant la réunion.

Le contenu ayant été validé lors des réunions précédentes, les discussions ont essentiellement porté sur la forme du texte pour s'assurer de sa lisibilité.

Les participants remercient Doumé pour son travail. Ils valident l'introduction et le principe de l'ajout des points faibles et des points forts pour chaque enjeu.

La question est posée pour savoir si des personnes peuvent être cités, il est convenu de laisser les noms mais en ajoutant le nom de famille.

Le document est structuré par enjeux (éduquer à l'environnement, connaître pour sensibiliser, agir concrètement pour la nature, être un acteur local de référence) puis, à l'intérieur de ces chapitres, par paragraphes qui correspondent aux thèmes retenus pour l'analyse de l'historique (gestion des sites naturels et études, politique et communication, éducation à l'environnement, fonctionnement interne, relations avec les autres acteurs locaux, autres structures, veille écologique).

La version projet proposée gardait, dans chaque chapitre, le même ordre pour les paragraphes. Après discussion, il est décidé de commencer chaque chapitre par le thème qui présentent "les actions menées et les évolutions".

Ainsi :

- l'enjeu "éduquer à l'environnement" débutera par le texte du thème "éducation à l'environnement" ;
- l'enjeu "connaître pour sensibiliser" débutera par les actions du thème "gestion des sites naturels et études" qui correspondent à l'enjeu ;
- l'enjeu "agir concrètement pour la nature" débutera par les actions du thème "gestion des sites naturels et études" qui correspondent à l'enjeu et le texte du thème "veille écologique" ;
- l'enjeu "être un acteur local de référence" débutera par le texte du thème "relations avec les autres

acteurs locaux et autres structures".

Le document est restructuré en séance, Martial apporte quelques compléments pour préciser certains points.

Il est décidé d'ajouter un glossaire pour les sigles et abréviations utilisés.

Doumé, après avoir fait les derniers ajouts et vérifié la mise en forme du texte, renverra le document aux membres qui auront alors 15 jours pour faire part de leurs dernières remarques éventuelles¹.

Ensuite le texte sera envoyé aux membres du conseil d'administration avec un appel à participer à la suite des travaux de la commission.

Questionnaires "Adhérents" et "Administrateurs"

Odile a transmis les synthèses des réponses aux questionnaires "Adhérents" et "Administrateurs". Sans remarques sous 15 jours, ces documents seront considérés comme validés. Ils seront également envoyés aux administrateurs.

Plan de travail

Doumé a adapté le plan de travail pour tenir compte des dernières réflexions. Cette version est validée.

Étape "contexte et évolutions prévisibles"

Doumé a proposé un sommaire pour travailler sur l'étape suivante : "contexte et évolutions prévisibles".

De la discussion, il ressort que la distinction entre "actions" et "prestations" n'est pas claire pour les participants. Après explications, il s'avère que le terme "action" fait référence à des projets souhaités ou réalisés par le Pic Vert en cohérence avec ses statuts ; le terme "prestation" qualifie les projets rémunérés.

Cette nouvelle étape ne peut être réalisée que par une personne connaissant très bien le fonctionnement de l'association et le contexte dans lequel elle évolue : Doumé se charge de proposer une 1ère version de texte pour la prochaine réunion.

La prochaine réunion de la commission est fixée au jeudi 7 septembre à 17h.

Pour la commission Projet Associatif
Odile Hintzy

¹ La nouvelle version du document a été envoyée le 14 juillet, les remarques doivent être formulées d'ici le 31 juillet.